

N° AMM :  
2170698TYPE DE PRODUIT :  
PPPSTATUT DU PRODUIT :  
Produit de référenceDATE D'AUTORISATION :  
15/09/2017**SECONDS NOMS COMMERCIAUX :**

## Substances actives et formulation

**COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE**phosphure de zinc ( [Zinc phosphide](#) )

25 g/kg

**FORMULATION**

Appât prêt à l'emploi

**FONCTIONS/ACTIVITÉS**

Rodenticide

**GAMME D'USAGE**

Professionnel

## Spécialité similaire à

## Conditions d'emploi générales

**TOUTES LES CONDITIONS D'EMPLOI**

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

- SPe 6 : Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu.

L'utilisation de la préparation RATRON GW est limitée aux usages phytopharmaceutiques entrant dans le cadre du règlement (CE) n°1107/2009.

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles
- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).
- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

- Non applicable

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un dispositif spécifique permettant le positionnement des granulés dans les trous (canne de distribution) :

- pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel d'application
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

## Classement

**C4** : Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4

**TAC1** : Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1

**TCC1** : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1

**AT** : Mention d'avertissement : Attention

### PHRASE DE RISQUE

**H302** : Nocif en cas d'ingestion

**H400** : Très toxique pour les organismes aquatiques

**H410** : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**EUH032** : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

### PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

## Usages / Cultures

Culture de référence ▼

Culture autorisée ▼

### USAGES AUTORISÉS

### USAGES RETIRÉS

#### 21011001 Traitements généraux\*Trt Appat\*Petits rongeurs

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2 kg/ha	-	-	-	-	-	-

#### INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

#### CONDITIONS :

Egalement autorisé sous abri. \* Uniquement pour des applications dans des trous de rongeurs, avec une dose d'emploi limitée à 5 grains par trou. \* Les applications doivent être répétées jusqu'à ce que les appâts ne soient plus consommés, et en respectant la dose maximale de 2 kg/ha/an.

#### DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

15/09/2017